Le FRAQassant

ENFIN, ON SE RETROUVE PAGE 2

LES RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS PAGE 6

LA SAISON DES SUCRES EST LANCÉE À MIRABEL PAGE 7

41e Congrès de la FRAQ

Pages 4 et 5

La relève envoie un message clair

Plus de 200 membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) étaient présents au 41e Congrès de la FRAQ, du 2 au 4 mars dernier, pour s'informer et prendre part aux décisions à l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Le FRAQassant vous offre un retour sur les moments marquants du Congrès.

PRÉPARÉ EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC DEPUIS 2009

Ce cahier est une réalisation de La Terre de chez nous ▪ Chef de pupitre – cahiers spéciaux : Julie Desbiens ▪ Publicité : 1 877 679-7809

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Enfin, on se retrouve

Le 3 mars dernier s'est tenu la 41e assemblée générale annuelle de notre fédération, à Rivière-du-Loup. Après deux ans de report, c'était les grandes retrouvailles pour certains, un premier congrès pour d'autres et un réel événement pour le comité organisateur de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (qui avait dû le reporter les deux dernières années).

Sept résolutions ont été présentées aux délégués et l'ensemble d'entre elles ont été adoptées : pensons notamment à la demande de bonification significative du budget du MAPAQ, à la création d'un fonds de retraite pour les agriculteurs afin de contrer la spéculation foncière pour garantir la retraite des agriculteurs et agricultrices, à la mise en place d'un projet de subvention d'aide à la transition écologique et d'une loi anti-spéculation sur les terres agricoles et bien sûr, au développement d'un programme d'aide spécifique afin d'aider la relève à faire face à l'augmentation des coûts de production.

« Ce qu'il faut retenir de ce congrès, c'est que la relève syndicale est très présente. Elle veut se faire entendre, elle veut que les choses bougent. »

– Julie Bissonnette

Des échanges riches et réfléchis ont mené à des demandes représentant nos quotidiens. Pendant le congrès, le problème du contexte économique actuel a été mis de l'avant. La pression est très forte sur les jeunes entrepreneurs. Que ce soit la hausse des taux d'intérêt et du prix des intrants, la difficulté de la mise en marché afin de s'assurer d'avoir un revenu décent ou l'incapacité d'acquérir une terre agricole en démarrage, les délégués en avaient long à dire, et pour certains, la situation est critique. Malheureusement, aucun représentant du gouvernement provincial n'était présent pour les écouter, ce qui a été jugé comme très décevant par les membres présents. Il va falloir des actions, et ce, rapidement.

Ce qu'il faut retenir de ce congrès, c'est que la relève syndicale est très présente. Elle veut se faire entendre, elle veut que les choses bougent et que notre agriculture de demain nous représente et soit protégée. Tous ensemble, nous allons parler d'une voix forte afin de nous faire entendre et de faire avancer les choses, comme nous l'avons fait au cours des 40 dernières années. Les temps sont durs pour certains et nous allons tout faire pour faire connaître ces problèmes et les résoudre. Le message est clair et c'est tous ensemble que nous allons le porter aux oreilles de nos décideurs.

JULIE BISSONNETTE
PRÉSIDENTE DE LA FRAQ

« POUR UN PARCOURS BIEN À TOI! »

Pour : les nouvelles entreprises agricoles au Bas-Saint-Laurent, tout type de production
Durée : 2,5 ans
Coût : 1 500 $, valeur de 15 750 $

Le Germoir
parcours d'incubation

Inscription en cours!
www.tcbbsl.org.

Avec la participation financière de :
Québec Desjardins
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
222237

CONGRÈS FRAQ

Un rendez-vous fructueux, une absence remarquée

VÉRONIQUE SIMARD BROCHU, COORDONNATRICE AUX AFFAIRES PUBLIQUES, FRAQ

Après deux ans d'attente, la relève agricole du Bas-Saint-Laurent était particulièrement fière de recevoir les délégations de chaque région du Québec. Cependant, l'absence d'un représentant du gouvernement a causé une grande déception auprès des producteurs et productrices de la relève qui, dans un contexte d'incertitude, craignent pour la pérennité des entreprises agricoles et demandent un appui de leur gouvernement.

Plusieurs agriculteurs et agricultrices ont par ailleurs profité de l'occasion pour livrer de vibrants témoignages adressés au gouvernement alors que les 160 relèves ont déposé des pots remplis de terre pour décrier la hausse galopante du prix des terres à laquelle s'ajoute la hausse des coûts de production et des taux d'intérêt.

« Les pots qui sont devant nous, c'est tellement plus que des pots avec des étiquettes de prix; ce sont des histoires. Des histoires de relèves qui s'inquiètent de la situation actuelle et qui demandent à être écoutées. Ça, ça représente le Québec en ce moment, non seulement sur le prix des terres, mais sur les pressions que vivent les relèves », explique Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

Le prix des terres ne cesse d'augmenter. Leur valeur moyenne a subi une hausse de 248 % au cours des 10 dernières années. À titre d'exemple, dans les Laurentides, les terres agricoles sont 17 fois plus chères qu'il y a 30 ans.

Ce contexte de spéculation, ce sont les grands propriétaires qui en profitent et la prochaine génération d'agriculteurs demeure la grande perdante. Rappelons que le plus grand propriétaire de terres agricoles n'est pas un producteur agricole.

« On perd des terres, on perd de la relève, on va finir par perdre des entreprises agricoles. Un jour, on va perdre le garde-manger du Québec et le gouvernement reste spectateur », a ajouté Cédric St-Pierre, président de la relève du Bas-Saint-Laurent et producteur de porcs et de lait.

Réunies en congrès pendant trois jours, les relèves agricoles ont collectivement appuyé des demandes visant à :

- mettre en place une loi anti-spéculation sur les terres agricoles;
- mettre en place des programmes d'aide d'urgence afin d'injecter des liquidités pour les entreprises agricoles;
- améliorer le soutien aux entreprises dans cette période de crise et de mieux communiquer les programmes et services disponibles;
- augmenter significativement le budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Ces demandes s'ajoutent à celles déjà défendues par les relèves, soit la mise en place d'un incitatif fiscal à la vente d'une terre agricole à une relève et la mise en place d'une obligation à cultiver les terres en friche par les propriétaires.

Dans la vidéo préenregistrée qu'il a fait parvenir pour le congrès, le ministre Lamontagne a annoncé aux relèves la mise sur pied d'une étude sur le prix des terres agricoles. La FRAQ et ses membres attendront avec intérêt les résultats de celle-ci.

Les 160 relèves ont déposé des pots remplis de terre pour décrier la hausse galopante du prix des terres à laquelle s'ajoute la hausse des coûts de production et des taux d'intérêt.

CONCOURS
Tournez-vous vers l'excellence!
Appel de candidatures jusqu'au 27 avril
Vous avez du leadership?
Informez-vous auprès de votre conseiller ou consultez notre page Web pour participer.
fadq.qc.ca/releve-agricole

18e édition
Un concours destiné à la relève offrant :
Une valorisation des efforts et de la réussite des agricultrices et agriculteurs
Une visibilité nationale pour les entreprises
13 000 $ en bourses chaque année
Jusqu'à 5 gagnants par édition
La Financière agricole Québec
221407

CONGRÈS FRAQ

Enfin le 41e congrès de la relève agricole!

PHOTOS : FRÉDÉRIC LAVOIE PHOTOGRAPHE

Du 2 au 4 mars dernier a eu lieu notre 41e congrès annuel. Voici une courte revue des trois jours d'activités qui ont ponctué le rendez-vous de la relève agricole du Québec, un événement phare pour notre organisation.

Plus de 200 membres étaient présents pour s'informer et prendre part aux décisions à l'assemblée générale annuelle de la FRAQ, qui s'est tenue du 2 au 4 mars.

NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

L'assemblée générale annuelle a ratifié le nouveau conseil d'administration de la Fédération. La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est fière que son conseil d'administration se compose une nouvelle fois cette année d'une majorité de femmes, soit huit administratrices et cinq administrateurs! La représentation des femmes, particulièrement dans le milieu agricole, est un enjeu central afin d'assurer une diversité des voix dans nos lieux décisionnels. La relève agricole est fière de prendre une part active dans la marche pour une plus grande présence des femmes dans le milieu agricole. Voici vos représentants pour la nouvelle année.

Présidence
Julie Bissonnette

1re vice-présidence
Pier-Luc Hervieux, RAL

2e vice-présidence
Joanie Courchesne, GRACQ

Membre de l'exécutif
Meghan Jarry, SRAAT

Administratrices et administrateurs

- Jérémie Cappiello, ARAMO (absent de la photo)
- Myriam Beaudry, ARASH (absente de la photo)
- Gabrielle Durocher, RACNCN
- Cédric St-Pierre, ARABSL
- Leïla Arbour, ARAGIM
- Joanie Potvin, CRJA
- Andréane Dupont, RAM
- David Beauvais, SYRAE
- Frédérick Turgeon-Savard, SRALO
- Sarah-Maude Morin, LARACA

3 élus passent le flambeau

Cette année, trois administrateurs et administratrices de la FRAQ ont laissé leur place à de nouveaux visages au sein du conseil d'administration. Nous tenons à souligner leur excellent travail, l'énergie investie et la passion avec laquelle ils ont porté la voix de la relève. Merci à :

- Simon Brault, anciennement représentant pour l'ARAMO;
- Jimmy Labrie-Aucoin, anciennement représentant pour l'ARASH;
- Julie-Ann Blouin, anciennement représentante pour la RACNCN.

ALLOCUTIONS DES DIGNITAIRES

Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles, est venu s'entretenir avec les membres présents en portant un message de soutien envers la relève et ses actions. Les membres en ont profité pour échanger sur différents dossiers d'actualité, dont la hausse des taux d'intérêt et l'accès aux terres pour la relève. Cette période de discussion avec le président général de l'UPA a été fortement appréciée par les participants de l'assemblée.

Les ministres de l'Agriculture ne pouvant être sur place lors de notre congrès, André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a toutefois tenu à s'adresser à la relève présente par l'entremise d'un court vidéo.

LE BANQUET DE LA RELÈVE

Le congrès a également été l'occasion de mettre en valeur les jeunes de la relève qui s'impliquent au quotidien pour valoriser la profession agricole et défendre les intérêts des agriculteurs et agricultrices de demain. Le banquet de la relève était une présentation de Financement agricole Canada.

CONGRÈS FRAQ

DÉFIFRAQ

Les activités du congrès ont commencé dès le 2 mars dans la municipalité de Saint-Arsène, à une quinzaine de minutes de Rivière-du-Loup. Le DéfiFRAQ a réuni 10 équipes d'autant de régions et comptait huit épreuves. Une fois de plus, le comité organisateur du DéfiFRAQ s'est surpassé! Des épreuves physiques hautes en couleur, un jeu-questionnaire déjanté sur les connaissances agricoles et l'actualité, tout cela, dans une ambiance survoltée. Cette année, la troisième position est revenue à l'équipe du Centre-du-Québec. La relève agricole de la Gaspésie-Les Îles s'est hissée au deuxième rang et ce sont les participants de la relève de Lanaudière qui ont remporté les honneurs. Bravo à toutes les équipes; ce fut une féroce compétition! Merci à Sollio Agriculture, fier partenaire du DéfiFRAQ depuis plusieurs années.

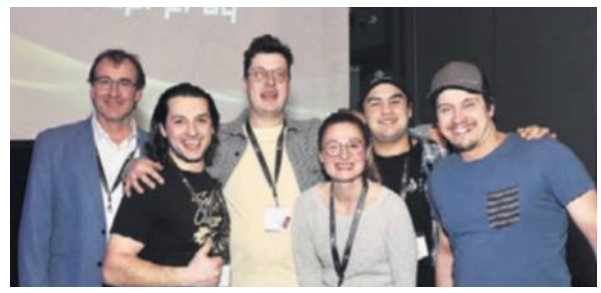

Les équipes gagnantes ont été dévoilées à la suite d'une soirée tout en humour. Vital Chouinard, président d'Unoria Coopérative, a annoncé le podium dans une ambiance plus que chaleureuse.

BOURSES D'ÉTUDES

Les bourses d'études de La Financière agricole du Québec (FADQ) visent à soutenir des jeunes du niveau professionnel, collégial et universitaire dans leurs études et le démarrage d'entreprises agricoles. Nous avons reçu un total de 13 candidatures, toutes aussi épatantes les unes que les autres : des retours aux études, des changements de carrière, des jeunes hors du domaine qui plongent en agriculture.

Cette année, la bourse du niveau professionnel a été octroyée à Andy Fréchette Rioux, du Centre-du-Québec. Andy n'ayant pas eu de formation en agriculture, c'est un autodidacte, qui pose des questions, lit, essaie de faire fonctionner les choses et fait ses propres recherches. Il possède une petite ferme céréalière qui produit du soya, de l'avoine et de la paille. L'an dernier, il a commencé à faire une reconnaissance des acquis et connaissances en mécanique agricole au Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA) afin d'obtenir une équivalence de diplôme.

La bourse du niveau collégial a été remise à Nicole Kessler, du Centre-du-Québec. Nicole est mariée à un agriculteur depuis 15 ans, et ils sont parents de trois enfants de 8, 12 et 14 ans. Diplômée en techniques de santé animale en 2004 et ostéopathe spécialisée en périnatalité, elle concilie le travail, la ferme et la famille depuis le transfert de la ferme entre son conjoint, ses parents et elle. Elle fait actuellement une attestation d'études collégiales pour prendre le secteur administratif à sa charge et pouvoir demander le quota laitier de la relève agricole. Elle fait le cours tout en continuant de travailler à temps partiel.

Finalement, la bourse de niveau universitaire a été remise à Alex Lepage, du Bas-Saint-Laurent. Alex a fait son baccalauréat en agroéconomie à la suite d'un diplôme d'études collégiales en gestion et technologies d'entreprise agricole de l'ITA – campus de La Pocatière. Il suit désormais sa dernière session d'université et il est convaincu qu'il a obtenu les connaissances qu'il lui manquait avant d'entreprendre son rêve agricole. Sa conjointe et lui entameront dès ce printemps des démarches afin de procéder à un transfert non apparenté d'une ferme laitière dans la vallée de la Matapédia. Bien conscient des défis qui l'attendent dans un avenir prochain, il garde foi en l'agriculture et l'innovation québécoise qui leur permettront de continuer d'avancer. Il a bien l'intention de montrer que lorsque l'on croit en ses rêves, on met les choses en place pour que cela marche.

André Picard, vice-président au financement à la FADQ, a eu l'honneur de présenter les lauréats des trois bourses d'études FRAQ FADQ.

PRIX DE LA RELÈVE

Ce prix est remis à un organisme, une personne ou un intervenant qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. Le lauréat cette année est Richard Laroche, vice-président à la clientèle de La Financière agricole du Québec. M. Laroche a toujours eu une écoute attentive pour les besoins de la relève. Nous le remercions pour son travail et sa précieuse collaboration.

PRIX DISTINCTION STÉPHANE DESLAURIERS

Le prix distinction Stéphane Deslauriers est remis à un membre actif de la FRAQ qui s'est distingué par son implication au sein du mouvement de la relève agricole du Québec. Cette année, le prix a été remis à Pascal Hudon. Dès ses débuts en tant que membre du conseil d'administration de la FRAQ, Pascal était prêt à s'impliquer à l'exécutif de l'organisation. Il en est devenu président en 2014 et en 2015. Durant son mandat, il y a eu le déploiement de la FRAQ 2.0, l'inévitable dossier de l'accessibilité aux terres agricoles, la création de la Journée de la relève qui perdure encore ainsi que la mobilisation du Grand rassemblement de la relève. Pascal demeure un fier représentant de la relève et de l'agriculture du Québec dans son quotidien.

Pascal Hudon et Julie Bissonnette

PARTENAIRES DU CONGRÈS

La Fédération de la relève agricole tient à remercier encore une fois ses partenaires, soit La Financière agricole du Québec, Sollio Agriculture, Desjardins, la Fondation de la famille agricole et Financement agricole Canada, sans qui l'événement n'aurait pu être possible.

CONGRÈS FRAQ

Les résolutions FRAQ 2023

L'étude des résolutions est toujours un moment attendu dans une assemblée générale annuelle. C'est un lieu de débats et d'échanges, mais surtout, ce sont des prises de position qui influenceront le discours et les représentations dans les années à venir. Cette année, sept résolutions ont été adoptées à majorité. Celles-ci s'ajouteront à la plateforme de revendication évolutive de la relève agricole qui est sortie en décembre 2022.

1. CONTRIBUTION ANNUELLE DES MEMBRES À LA FRAQ

Cette résolution fait référence à la création et à l'amélioration des programmes pour la relève. La demande adressée à la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est de faire les représentations nécessaires auprès des fédérations spécialisées affiliées à l'UPA qui administrent des programmes relèves afin que celles-ci ajoutent comme prérequis d'être membre de la FRAQ pour leurs programmes relève durant toute la durée du programme et de faire les représentations nécessaires auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole du Québec (FADQ) afin que leurs ressources présentent la FRAQ aux relèves qu'ils accompagnent.

2. AUGMENTATION DU BUDGET DU MAPAQ

Cette résolution concerne la hausse du coût d'un grand nombre d'intrants, l'augmentation des taux d'intérêt et le fait que le portefeuille de l'agriculture représente seulement 1 % du budget provincial total. La demande adressée à la FRAQ est de faire les représentations nécessaires auprès des fédérations spécialisées affiliées à l'UPA qui administrent des programmes relèves afin que celles-ci ajoutent comme prérequis d'être membre de la FRAQ pour leurs programmes relève durant toute la durée du programme et de faire les représentations nécessaires auprès du MAPAQ et de la FADQ afin que leurs ressources présentent la FRAQ aux relèves qu'ils accompagnent.

> « Les résolutions adoptées au Congrès s'ajouteront à la plateforme de revendication évolutive de la relève agricole qui est sortie en décembre 2022. »

3. RÉGIME DE RETRAITE POUR LES ENTREPRENEURS AGRICOLES ET LEUR MAIN-D'ŒUVRE

Cette résolution renvoie au fait que, pour une grande majorité des producteurs et productrices agricoles, la vente des terres possédées représente leur fonds de pension pour la retraite, mais qu'il est de plus en plus difficile pour une relève agricole de les acheter en raison de l'augmentation du prix à l'hectare et du manque de terres cultivables disponibles. La demande adressée à la FRAQ est de solliciter l'UPA pour qu'elle développe un programme de cotisation à un régime de retraite agricole collectif pour les entrepreneurs agricoles et leur main-d'œuvre. C'est aussi qu'un incitatif fiscal soit mis en place pour favoriser l'utilisation de ce régime de retraite.

PHOTO : FRÉDÉRIC LAVOIE PHOTOGRAPHE

Cette année, sept résolutions ont été adoptées à majorité.

4. APPUI À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec la hausse généralisée du prix des intrants à la ferme (diesel, plastiques, semences, engrais et autres), les producteurs et productrices agricoles souhaitent être moins dépendants des énergies fossiles comme le diesel, le propane et le plastique à usage unique au profit d'énergies renouvelables comme l'électricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Aussi, il existe des aides financières pour l'évaluation avec des personnes expertes qui ont pour but d'assurer la réussite de la transition écologique et l'adoption d'énergies renouvelables. La demande adressée à la FRAQ est de collaborer à la recherche de solutions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises agricoles et de favoriser leur adaptation aux changements climatiques.

5. ACCÈS ET PRIX DES TERRES

Les relèves agricoles sont les premières victimes de la hausse des taux d'intérêt et de la montée galopante de la valeur à l'hectare de nos terres agricoles. La demande adressée à la FRAQ est de mettre de la pression sur les différents paliers de gouvernement pour trouver une solution pérenne et viable afin de protéger l'accès aux terres pour les relèves.

6. SOUTIEN PAR LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Les prix élevés des terres et des équipements limitent l'accès à la profession pour la relève et l'augmentation des taux d'intérêt et de l'inflation crée une pression supplémentaire sur la situation financière des entreprises de la relève. La demande adressée à la FRAQ est de faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour faire augmenter le montant maximal de remboursement pour la relève dans les programmes du MAPAQ et de la Financière agricole ainsi que de faire des représentations auprès du MAPAQ pour maintenir et améliorer les différents programmes environnementaux pour la relève.

7. HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION

Cette résolution fait référence à l'augmentation importante du prix des intrants, de l'indice des prix des entrées en agriculture (IPEA) et aux impacts considérables de la hausse des taux d'intérêt sur la liquidité des entreprises agricoles. La demande adressée à la FRAQ est d'accroître la pression sur les différents gouvernements par tous les moyens jugés efficaces et suffisants afin de les inciter à adopter des mesures rapides et substantielles pour aider les productrices et producteurs agricoles à passer au travers de la crise.

PRODUIT DE LA RELÈVE

Saison des sucres à Mirabel

Mirabel, Laurentides

MIREILLE BEAUDOIN, COORDONNATRICE INTERRÉGION OUEST

L'ENTREPRISE

Producteur depuis 2012, Donovan Lauzon est administrateur du Syndicat de la relève agricole Laurentides-Outaouais (SRALO). Il exploite l'érablière familiale Les Sucres St-Joachim à Mirabel tout en occupant un poste temps plein comme intervenant en dépendance au Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

Il a commencé ce projet sur la terre familiale, où se trouve une forêt d'érables. Ce boisé, auparavant loué à d'autres exploitants, n'a aujourd'hui plus de secrets pour l'acériculteur. Devenu exploitant en peu de temps, celui-ci s'est formé auprès d'un professeur à Pohénégamook dans le cadre d'études professionnelles en acériculture ainsi qu'auprès d'amis et de membres de sa famille.

Son cheminement professionnel l'avait d'abord éloigné de l'agriculture, mais l'opportunité de retrouver le milieu d'où il venait et de démarrer une entreprise avec l'aide de la famille et d'amis lui a donné l'occasion de faire évoluer un projet qui compte aujourd'hui 1 300 entailles.

De fil en aiguille, Donavan a construit sa cabane à sucre tout près de la maison familiale. Le bâtiment, tout à fait charmant avec sa toiture rouge, permet de transformer les produits de l'érable et de recevoir des groupes qui souhaitent venir vivre une expérience authentique et déguster les produits de l'érable. C'est d'ailleurs dans ce lieu magique qu'a eu lieu l'assemblée générale du SRALO cette année.

L'entreprise produit du beurre et du sirop d'érable.

LE PRODUIT

Les produits de l'érablière qu'il offre sont le beurre et le sirop d'érable. Pour l'instant, Donavan écoule tout ce qu'il produit en vente directe. La courte distance avec le grand marché de consommateurs que représente Montréal, là où il a passé une bonne partie de sa vie, lui permet d'avoir un excellent réseau d'acheteurs. L'emballage en carton et le logo accrochent l'œil et font changement du traditionnel petit pot en plastique ou de la boîte de conserve métallique. Les produits de cette entreprise se distinguent, nous obligeant à penser l'érable autrement, et c'est rafraîchissant.

Bref, Donovan contribue à démystifier cette production grandissante au Québec et à découvrir des produits excitants. Les projets prévus de location de l'espace de cuisine contribueront à diversifier les offres commerciales de l'entreprise. L'expérience est totale avec les sucres de cet agriculteur dynamique et engagé de la relève!

GRACIEUSETÉ DE SUCRES ST-JOACHIM

Les projets prévus de location de l'espace de cuisine contribueront à diversifier les offres commerciales de l'entreprise.

FIRA
10 Fonds d'investissement pour la relève agricole
ans à soutenir la relève

Des solutions d'accès à la propriété agricole

DÉJÀ 10 ANS DE PARTENARIAT AVEC LA RELÈVE AGRICOLE

Geneviève Grossenbacher et James Thompson, Notre petite Ferme, Lochaber-Partie-Ouest

« Après notre expérience sur la plateforme agricole de l'Ange-Gardien, le FIRA nous a soutenus afin de nous installer sur la ferme de notre choix avec leur programme de Location-achat. Aujourd'hui, nous avons pu l'acheter grâce à l'option d'achat exclusive. »

Alexandre Prémont Axel Holstein, Honfleur

« Pour réussir le transfert de la ferme, il me fallait une autre approche. La location-achat m'a permis de reporter l'achat d'une partie des terres. »

VOUS AVEZ 39 ANS OU MOINS ET ÊTES ENTREPRENEUR AGRICOLE OU EN VOIE DE LE DEVENIR

LOCATION-ACHAT DE TERRE • PRÊT DE MISE DE FONDS

lefira.ca

Pour une évaluation préliminaire de votre projet sans obligation, communiquez avec nous! **1 855 270-3472**

217302